

LES DÉCHETS DE DÉMOLITION INERTES

Lors de travaux de rénovation ou de déconstruction, de gros volumes de déchets sont souvent accumulés. La majorité de ces déchets est constituée de déchets inertes qui ne se décomposent pas, ne se brûlent pas et ne produisent aucune réaction physique ou chimique. Ils ne nécessitent pas d'être traités dans les conditions particulières d'une Installation de Stockage de Déchets (ISD).

? DÉCHETS CONCERNÉS

- Les gravats, agglos, béton
- Les carrelages, céramiques
- Les tuiles, briques
- La terre et les déblais

Le réemploi de certains éléments, en remblais par exemple, est à privilégier quand cela est possible.

X VOUS NE DÉPOSEZ PAS

- Les déchets contaminés par le plomb, l'amiante ou différentes matières dangereuses.

✓ QU'EST-CE QUE VOUS EN FAITES ?

Sur le site d'endigage de Koutio-Kouéta, rue Claude-Bernard à Ducos.
Le site est ouvert de 7h à 16h en semaine et de 7h à 11h le samedi.

Afin d'utiliser ce site de dépôt, vous devez vous inscrire sur le registre des utilisateurs.
Plus d'informations sur les formalités et tarifs des dépôts : endigage-sud.nc ou au 31 27 50



QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

- Réutilisation sur d'autres chantiers (équilibres déblais/remblais)
- Concassage et réutilisation
- Réhabilitation de dépotoirs
- Installations de stockage des déchets inertes (ISDI) associées à des carrières



Plus d'informations
chantiervert.cci.nc
Tél. 24 31 15